

« Migrer d'une langue à l'autre ? »

▷ JOURNÉE EUROPÉENNE DES LANGUES
JOURNÉE D'ÉTUDE DU 25 SEPTEMBRE 2013

CETTE JOURNÉE D'ÉTUDE EST ORGANISÉE PAR:
LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE
ET AUX LANGUES DE FRANCE;
EN COLLABORATION AVEC LA CITÉ NATIONALE
DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION;
ET AVEC LE CONCOURS DE LA DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE.



PROGRAMME

9H15 | ACCUEIL |

9H30 | OUVERTURE |

- ▷ Jacques TOUBON, président du conseil d'orientation et Luc GRUSON, directeur général, de l'Établissement Public du Palais de la Porte Dorée
- ▷ Véronique CHATENAY-DOLTO, directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
- ▷ Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France

10H00 | LES LANGUES DES MIGRANTS EN FRANCE : CE QU'ON EN SAIT |

Table ronde animée par David FAJOLLES, ministre de la Culture et de la Communication

- ▷ Stéphanie CONDON, chercheuse à l'Ined (enquête *Trajectoires et origines*, 2010)
- ▷ Alexandra FILHON, sociologue, université de Rennes 2
- ▷ Fabienne LECONTE, sociolinguiste, université de Rouen
- ▷ Abraham BENGIO, directeur général adjoint de la Région Rhône-Alpes

11H15 | PAUSE |

11H30 | FILM |

La profession de foi de Nouredine Hagoug, L'atelier du bruit, 2007

11H45 | QUELLES LANGUES POUR L'ACCÈS AUX DROITS ET POUR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ? |

Table ronde animée par Ali BEN AMEUR, ex-directeur d'Interservice migrants interprétariat, Paris

- ▷ Nene SOW CAMARA, coordinatrice d'actions de médiation interculturelle, Rouen
- ▷ Claire SAILLARD, linguiste, université Paris Diderot
- ▷ Yahya CHEIKH, professeur agrégé d'arabe, académie de Paris

12H45 | DISCUSSION |

13H00 | DÉJEUNER LIBRE |

INFORMATIONS PRATIQUES

MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

PALAIS DE LA PORTE DORÉE • 293, AVENUE DAUMESNIL • 75012 PARIS

Tél. : 01 53 59 58 60 • Métro ligne 8, tramway 3a • Arrêt : Porte Dorée

AUDITORIUM PHILIPPE DEWITTE

Inscription obligatoire (formulaire en ligne)

EN SAVOIR PLUS : WWW.HISTOIRE-IMMIGRATION.FR • WWW.DGLF.CULTURE.GOUV.FR

14H30 | DES LANGUES POUR L'ÉDUCATION : DE LA PETITE ENFANCE À L'INSTITUTION SCOLAIRE |

Table ronde animée par Hélène DEMESY,
coordonnatrice académique
du CASNAV de Versailles

- ▷ Francine COUËTOUX-JUNGMAN,
psychologue, Unité Vivaldi,
Salpêtrière, Paris
- ▷ Nathalie AUGER, linguiste,
université de Montpellier
- ▷ Marie-Claire MZALI-DUPRAT,
chef du bureau des écoles, direction
générale de l'enseignement
scolaire, ministère de l'Éducation
nationale
- ▷ Bruno LEVALLOIS, inspecteur
général de l'Éducation nationale

TÉMOIN : Fabienne KELLER,
sénatrice du Bas-Rhin

15H45 | PAUSE |

16H00 | FILM |

La fourmi et le roi Salomon,
Mamadou Sall, réalisé par Vincent
Farges, 2010

16H15 | LANGUES ET CULTURES EN CONTACT: CRÉATION ET PÉDAGOGIE |

Table ronde animée par
Abraham BENGIO, directeur général
adjoint de la Région Rhône-Alpes

- ▷ Mylène LE TEXIER, association
deci-dela, Paris
- ▷ Ragunath MANET, musicien
et chorégraphe de *bharata natyam*,
- ▷ Valérie BARAN, directrice
du Tarmac, la Scène internationale
francophone, Paris
- ▷ Myriam RAMBACH et Arben ILJAZI, pour
le collectif Name Diffusion,
le Tapis volant, jeu de cartes
- ▷ Gwenn GUYADER, D'Une Langue
À L'Autre - DULALA, Montreuil

17H30 | FILM |

Le carnet de chant de Taoufik Bestandji,
L'atelier du bruit, 2005

17H45 | CLÔTURE |

GRAND TÉMOIN : Barbara CASSIN,
philologue et philosophe,
directrice de recherche au CNRS

18H00 | RAFRAICHISSEMENTS |

19H00 | CYCLE « L'AUTRE ET LE SACRÉ :
RITUALISER LA LANGUE » | programmation
de Brice AHONOU, Comité du film
ethnographique |

« Migrer d'une langue à l'autre ? »

▷ JOURNÉE EUROPÉENNE DES LANGUES
JOURNÉE D'ÉTUDE DU 25 SEPTEMBRE 2013



Les langues de l'immigration contribuent à la diversité culturelle qui caractérise la France, aujourd'hui comme hier. L'usage de nombre d'entre elles s'est fortement atténué au fil du temps, au fur et à mesure que les populations étrangères s'intégraient dans notre pays. D'autres, au contraire, le plus souvent liées à des phénomènes migratoires plus récents, restent très présentes. En 2008, environ la moitié des enfants d'immigrés recevaient de leurs parents au cours de leur enfance une autre langue en plus du français, 10 % de ces enfants parlant avec eux exclusivement l'autre langue (enquête Trajectoires et Origines, Insee – Ined). Pratiquées à des degrés divers sur un mode toujours mineur par rapport à la langue majoritaire, les langues de l'immigration n'en sont pas moins présentes : dans le milieu familial où elles peuvent être transmises aux générations futures, pour les démarches administratives et l'accès au droit, au travail entre personnes d'une même nationalité ou communauté, dans les associations culturelles, etc. Leur pratique effective ou supposée signe une appartenance (réelle ou fantasmée) de la part de leurs locuteurs. Et qu'elles soient considérées comme un handicap ou une richesse, ce sont les représentations autant que les faits qui font débat. Pourquoi et comment reconnaître des langues minorées en raison du statut socio-économique de leurs locuteurs ? Comment les prendre en compte dans une éducation au plurilinguisme ? De quelle manière les valoriser dans un cadre professionnel et à quelles fins les investir dans les pratiques culturelles ?

Dès lors que l'on considère qu'apprendre une langue ne signifie pas en désapprendre une autre, il s'agira de dresser un état des lieux de la question en apportant des éclairages sur les pratiques et les représentations liées aux langues de l'immigration. Cette journée d'étude poursuit une triple ambition : poser les termes du débat, affirmer une vision positive des langues de l'immigration, réfléchir aux moyens de les valoriser. La Journée européenne des langues, célébrée chaque année le 26 septembre, nous donne l'occasion d'explorer ces enjeux propres aux langues de l'immigration, car la pluralité linguistique inscrite dans le contexte particulier de la migration constitue un des questionnements auxquels sont confrontées les sociétés européennes.

Arabe maghrébin, berbère, turc, wolof, bambara, pulaar, cantonnais, wenzhouhua, portugais, et toutes les autres langues de l'immigration s'installent au cœur d'enjeux patrimoniaux : il était dès lors légitime qu'elles trouvent leur place dans la réflexion menée par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. De même, la pratique des langues d'origine relève du champ des politiques linguistiques en matière de plurilinguisme, élaborées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Cette vocation croisée ouvre la voie à une collaboration sur la prise en compte des langues des migrants et des langues non-territoriales dans les politiques culturelles. Politiques qui participent par ailleurs à l'effort de cohésion sociale et contribuent à la promotion de la diversité culturelle.